

**GAEC des Garennes – Claude et Julien MAIRE**  
**La Réserve - 07610 LEMPS**  
**Tél : 04 75 06 83 19**

**Production** : élevages ovin et bovin allaitant.  
**SAU** : 90 ha dont 10 en propriété.  
**Commercialisation** : 100% en vente directe.  
**Région** : Nord Ardèche.  
**Conditions naturelles** : sol acide, altitude 500 m.  
**Main d'œuvre** : 2,25 UTH familiaux  
**CA** : 51 400 €  
**EBE** : 23 600 €  
**Annuités** : 2 760 €



*Julien et Claude Maire sont éleveurs ovin et bovin. Ils produisent sur 90 ha l'intégralité des aliments nécessaire pour 300 brebis*

*Mérinos d'Arles et leur suite ainsi qu'un troupeau de 15 vaches Aubrac. La viande est bien valorisée grâce à une transformation à la ferme et une commercialisation en direct aux consommateurs. Enfin, ils élèvent également 4 truies et 60 porcelets en conventionnel.*

## Parcours

- 1992 : Installation de Claude avec 70 brebis sur 20 ha, essentiellement des pâturages,
- 1993 : Construction d'une première bergerie de 380 m<sup>2</sup>. Le troupeau passe à 120 brebis mères,
- 1998 : Construction d'un hangar de stockage,
- 2000 : Conversion simultanée des terres et du troupeau. Démarrage d'un atelier bovin viande avec 4 vaches,
- 2002 : Construction d'un hangar de stockage de 300 m<sup>2</sup>,
- 2006 : Création d'un atelier de découpe, formation à la découpe de viande d'agneau et orientation vers une commercialisation en direct.
- 2009 : Création d'un atelier porc conventionnel avec 3 truies, formation à la découpe des porcs, augmentation des bovins à 14 vaches,
- 2010 : Installation de Julien, création du GAEC, construction d'un stockage de 500m<sup>2</sup>

## Atouts

- Présence d'autres agriculteurs bio sur le secteur,
- Auto-construction des bâtiments, annuités faibles,
- Autonomie complète en céréales et en fourrages,
- Parcellaire et bâtiments groupés,
- Proximité d'un bassin de consommation important favorable à la vente directe,
- Matériels de travail du sol et de fenaison en propre, permet une grande réactivité.
- Travail à 2 en GAEC.

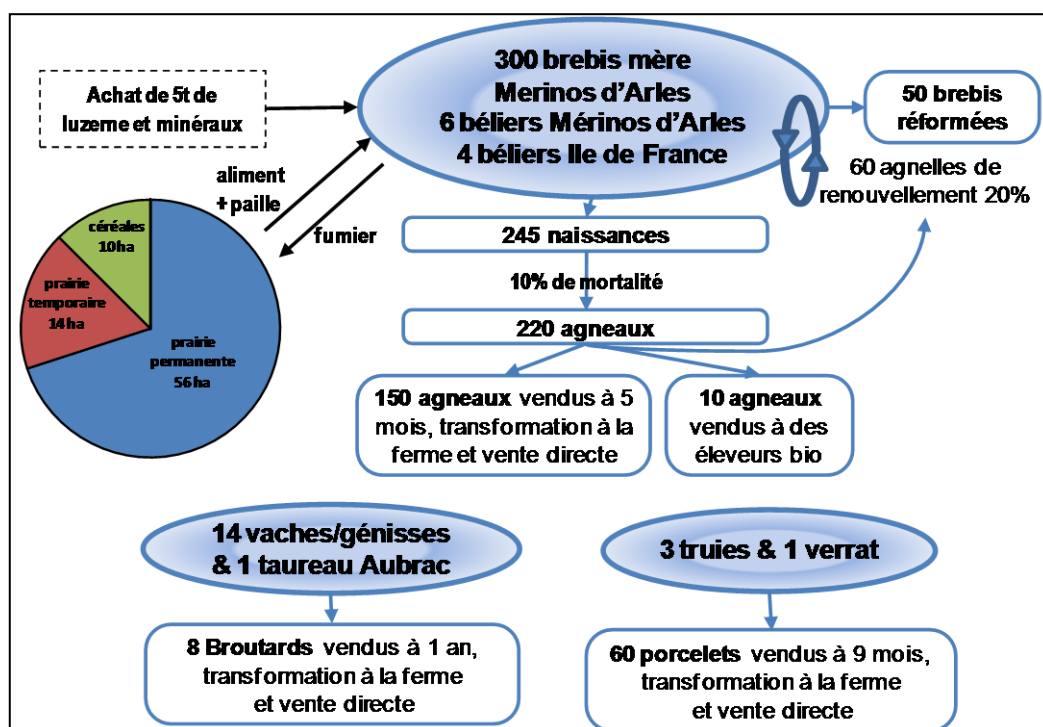
## Contraintes

- Pression forte de l'urbanisme sur les terres en fermage.

## Valorisation / commercialisation

- Après un passage à l'abattoir, agneaux et broutards sont transformés à la ferme dans l'atelier de découpe,
- Commercialisation 100% en vente directe en colis: agneau entier découpé, ½ agneau découpé, colis de 10 kg de viande de broutard, colis de 10 kg de porc conventionnel. Les clients viennent chercher leur colis à l'atelier, 150 agneaux vendus à 5 mois en moyenne à 15 kg de carcasse, 8 broutards vendus à 1 an entre 180 et 200 kg de carcasse. 10 agneaux vendus à des éleveurs. 10 porcs conventionnels vendus à 9 mois à 90 kg,
- Les brebis sont tondues par la société Ardelaine, la vente de la laine paye la tonte.

## Spécificités techniques



- **Conduite du troupeau ovin :**

300 brebis mère de race Mérinos d'Arles, race ayant l'avantage de se dessaisonner naturellement. Ainsi, les brebis sont réparties en 2 lots de taille égale, avec 3 périodes d'agnelage sur 2 ans, ce qui permet d'avoir une production toute l'année. Les brebis sont gardées environ 8 ans, selon leur état corporel et leurs facultés d'agnelage. Les agnelles sont mises à la lutte une fois qu'elles ont 1 an. 10 béliers : 6 de race Mérinos d'Arles achetés dans des élevages sélectionneurs afin d'améliorer la génétique du troupeau pour les agnelles de renouvellement et 4 de race Ile de France pour la qualité bouchère.

Le taux de fertilité des brebis est de 82 % avec une prolificité de 120%. Chaque année, 50 brebis sont réformées, 60 agnelles gardées pour le renouvellement et environ 160 agneaux sevrés sur 250 mères.

### Alimentation :

Agneaux sevrés à 2 mois ½ vers 20 kg. Dès la naissance foin à volonté et accès à un nourrisseur sélectif fournissant à volonté une ration de 3/4 triticales et 1/4 de luzerne déshydratée, plus du bicarbonate. Les mâles sont castrés à la naissance pour pouvoir être parqués au même endroit que les agnelles du même âge.

Alimentation des brebis par le pâturage et du foin à volonté. De plus, les brebis en fin de gestation et les brebis allaitantes ont un complément de 200g de triticales et du trèfle/dactyle enrubanné ou séché. Les brebis allaitantes sont séparées du reste du troupeau jusqu'au sevrage.



### Soins aux animaux :

Il y a peu de problèmes sanitaires, les frais vétérinaires ne sont que de 550 €/an.

Le principal problème à gérer est le parasitisme. Un traitement antiparasitaire allopathique est réalisé sur les agneaux au sevrage après analyse coprologique. Contre l'oestrose ou suivant les analyses coprologique, les brebis reçoivent un traitement dans l'année. Plusieurs facteurs contribuent à la prévention du parasitisme : une grande surface pâturée par animal, surveiller la hauteur de l'herbe, enfin un parcours avant la mise au pré permet de réduire la pression.

La plupart du temps, les brebis sont gardées 3 ou 4 heures par jour dans les bois et chaumes alentours. Cela permet, outre le repos et la régénération des terres et prairies, d'observer le

comportement des brebis et de leur apporter une alimentation variée et riche en tanins ayant des vertus antiparasitaires naturelles.

De la vitamine E et du sélénium sont apportés à la naissance pour éviter la myopathie. Des seaux de sels minéraux bio sont aussi distribués selon les besoins.

- **Conduite du troupeau bovin :**

Le troupeau bovin est composé de 15 vaches allaitantes et 1 taureau de race Aubrac. Conduite en plein air intégral avec un coin abrité. Alimentation de foin et pâturage exclusivement. Les vaches sont réformées à 20 ans (17 veaux).

- **Conduite des prairies et céréales :**

61 ha de prairies permanentes de flore variée. 35 ha sont fauchés, puis pâturés.

14 ha de prairies temporaires en rotation avec les céréales. Ces prairies sont implantées pour 3 ans et composées de trèfle violet, dactyle et ray-grass. Le semis se fait directement après déchaumage, fin août, il est suivi d'un passage de rouleau, qui permet une bonne implantation. Elles sont fauchées deux fois, puis pâturées.

120 tonnes de foin sont ainsi produites. L'entretien des prairies est primordial. Le broyage des refus favorise des prés propres et homogènes.

15 ha de triticale sont produits tous les ans, avec un rendement moyen de 35 q/ha. Seul 10 % de semences bio sont achetées, le reste provient de la ferme. Le semis a lieu fin octobre, l'épandage de fumier, au labour ou en février, un passage de herse étrille permet d'étaler le fumier, de désherber et d'aérer le sol. Le triticale est stocké sur place dans des cellules adaptées. Il est parfois remplacé par du seigle ou associé à des pois.



400 tonnes de fumier sont apportées chaque année, essentiellement sur les prairies temporaires et les céréales, à raison de 15 t/ha.

Claude envisage d'implanter une culture irriguée de luzerne-dactyle, et du sorgho fourrager.

## Projet pour l'avenir

- Optimiser le troupeau de brebis en augmentant la fertilité (diminuer le nombre de brebis vides) et le nombre de brebis ayant deux agnelages dans l'année.
- Augmenter le troupeau de vaches à 20/24 mères et créer une écurie.
- Développer la clientèle et accroître la capacité à se faire connaître pour multiplier les ventes afin de continuer à commercialiser la totalité en vente directe.